

**REPENSER L'APPUI A LA DEFINITION DE STRATEGIES
DE FORMATION RURALE
dans les pays de la zone de solidarité prioritaire**

esquisse de problématique

Loïc BARBEDETTE
Goas Caradec - 22720 PLESIDY
février 2002

*d'après une note de réflexion élaborée pour le
Bureau de la Formation Professionnelle
du Ministère des Affaires Étrangères français en octobre 2000 intitulée
"jalons pour penser l'appui à la définition de nouvelles stratégies
de formation rurale dans les pays de la zone de solidarité prioritaire"*

**PRESENTATION : SE PRÉPARER À RÉPONDRE À DES DEMANDES D'APPUI À LA
DÉFINITION ET À LA MISE EN ŒUVRE DE NOUVELLES STRATÉGIES DE
FORMATION PROFESSIONNELLE RURALE**

1. *Les données de la question de la formation professionnelle dans le secteur rural des pays de la zone de solidarité prioritaire ont fortement changé dans les 20 dernières années sous l'effet des transformations profondes qui ont affecté le secteur agricole et l'économie rurale dans un contexte marqué par la libéralisation de l'économie (et l'élargissement de l'intégration du secteur agricole au marché) et l'affaiblissement des États (qui assuraient dans la plupart des pays de la zone de solidarité prioritaire l'essentiel des services au secteur et géraient les systèmes de formation rurale)*

2. *Fortement influencé par les interventions des institutions de Bretton Woods, l'accompagnement politique de ces mutations a d'abord porté sur les grands agrégats. Les sous-systèmes (par exemple les systèmes de services à l'agriculture, ou le système de formation professionnel rural) ne se sont pas spontanément "ajustés" aux mesures prises, et il y a aujourd'hui, pour la majorité des pays concernés, un décalage évident (voire une déconnexion) entre l'offre de systèmes de formation résiduels - souvent dégradés - et les besoins en compétences, au demeurant mal connus, de secteurs agricoles qui dans tous les cas sont en mutation, et dans un grand nombre de pays (notamment ceux de l'Afrique sub-saharienne) sont en crise.
De façon symptomatique, très peu d'efforts conceptuels ont été faits pour renouveler l'approche de la formation pour le développement rural. Mais, notamment alors que la Banque Mondiale met en chantier dans plusieurs pays la réorganisation des services agricoles et de la recherche, de la structuration des producteurs, et du financement du secteur agricole, et où l'Union Européenne entreprend de redéfinir son approche des politiques agricoles et rurales dans les pays en voie de développement, la pression commence à se faire sentir pour définir de nouvelles stratégies de formation en rapport avec les nouvelles exigences de l'économie rurale.*

3. *Des actions vont en effet devoir être conçues soit pour construire, soit pour réhabiliter les cadres permettant le développement des compétences et des*

savoir-faire utiles chez les différents acteurs de cette nouvelle économie et de valoriser les ressources humaines dans le monde rural.

Il faut donc se préparer pour proposer aux pays les outils qui leur permettront de préciser leur vision et de négocier les appuis leur permettant de monter quelque chose de cohérent.

4. Le Ministère français des affaires étrangères (MAE) s'est déjà posé cette question en partant de deux constats :
 - Aujourd'hui, il n'y a pas d'actions de formation professionnelle se fondant sur la problématique de développement des pays de la zone de solidarité prioritaire. La question de la formation professionnelle rurale est essentiellement entre les mains des enseignants, qui ne sont pas les mieux placés pour la traiter dans sa globalité. Il y a une séparation de fait entre "l'espace des pédagogues" (celui des formateurs agricoles et ruraux) et "l'espace des praticiens" (agriculteurs, professionnels).
Le MAE souhaitait initier une démarche rétablissant la jonction entre les différents espaces concernés par les enjeux de la formation professionnelle et valorisant les synergies dans la réflexion et l'action entre les agriculteurs, les prescripteurs, l'Etat, les enseignants, et la société.
 - On observe que, dans les pays considérés, les questions stratégiques sont le plus souvent pensées par des experts externes ; les réponses proposées ne sont pas toujours informées des réalités vécues par les acteurs concernés, et surtout ces derniers ne se sentent pas engagés par des orientations à la définition desquelles ils n'ont pas pris part.
Le MAE souhaitait sortir de ces démarches externes et définir des mécanismes permettant de penser les orientations de la formation rurale avec les intéressés.
5. Un groupe de réflexion sur l'ingénierie de la formation avait été créé par le MAE pour défricher la problématique dans laquelle il souhaitait s'engager. Les membres de ce groupe sont essentiellement issus de l'agriculture française et ont des fonctions de formation dans des institutions de formation agricoles ou au niveau du Ministère ; il manque actuellement au dispositif de réflexion prospective du MAE l'entrée "profession agricole" et l'entrée "politique de développement rural".
Le MAE souhaitait donc compléter ce dispositif, de telle façon qu'il permette à la fois de prendre en compte dans la réflexion sur la formation rurale l'ensemble de la problématique de développement sous-jacente, et d'identifier les démarches pertinentes permettant d'impliquer les acteurs des pays concernés dans cette réflexion.
6. Dans cette perspective il nous avait été demandé en octobre 2000 d'esquisser une première note de problématique sous une forme libre, sachant que notre expérience est essentiellement celle de l'accompagnement d'organisations d'agriculteurs et de pasteurs des pays de l'Afrique sub-saharienne : elle ne recouvre donc pas la variété des situations des 61 pays de la zone de solidarité prioritaire ; par contre elle apporte un angle de vue complémentaire par rapport à ceux à partir desquels ces questions sont habituellement abordées.
La présente note reprend l'essentiel de la problématique esquissée en 2000 en y ajoutant quelques notes en bas de pages et quelques réflexions finales.
7. En première approche, on retiendra quatre domaines dans lesquels il va être utile de préciser les représentations que l'on se fait actuellement de l'objet de travail (i.e. : les différents éléments et facteurs qui construisent la problématique de la

définition de stratégies de formation professionnelle rurale), de les traduire en hypothèses et de les vérifier ; ces domaines sont celui du développement rural, celui du monde professionnel concerné, celui de la formation des adultes, et, dans un autre ordre d'idées, celui des méthodes de travail et les modes de dialogue permettant d'élaborer et de mettre en œuvre de nouvelles stratégies de formation professionnelle rurale.

L'objet de la présente note n'est pas d'établir un cadre d'analyse exhaustif de ces quatre domaines mais d'introduire par rapport à chacun d'entre eux à partir d'observations de pratiques sociales des questions susceptibles de renouveler la façon d'aborder cette thématique de la formation professionnelle rurale.

1 - QUELQUES OBSERVATIONS ET QUESTIONS À SE POSER À PROPOS DU DEVELOPPEMENT RURAL DANS LES PAYS CONCERNÉS

8. En exergue, on peut rappeler quelques données illustrant l'importance du secteur rural dans les pays en développement :

Tableau 1 : Population mondiale et part de la population active dans l'agriculture

	Population totale 1990	% population agricole	Projection pop. Totale 2010	% population agricole 2010
Ensemble des pays en développement	3900 (76%)	60%	5750 (81%)	47%
Afrique sub-saharienne	470	71%	910	60%
Afrique du nord et proche orient	300	37%	490	23%
Asie de l'est	1600	63%	2060	47%
Asie du sud	1100	65%	1670	57%
Amérique latine	430	26%	620	17%
Ensemble des pays développés	1200 (24%)	8%	1370 (19%)	4%
Amérique du nord	270	2%	310	1%
Europe de l'ouest	400	7%	410	3%
Pays de l'est	350	15%	440	6%
Autres pays développés	180	7%	210	3%
Total	5100	47%	7120	38%

Source FAO

Tableau 2 : Superficie cultivée et population vivant de l'agriculture dans les principales régions du monde

	sup. Cultivée en millions ha	% du total mondial	Population agricole et dépendants	% du total mondial
Ensemble des pays en développement	767	53%	2340	96%
Afrique sub-saharienne	140	10%	330	14%
Afrique du nord et proche orient	93	6%	110	5%
Asie de l'est	178	12%	1000	41%
Asie du sud	205	14%	710	30%
Amérique latine	151	11%	110	5%
Ensemble des pays développés	668	47%	96	4%
Amérique du nord	234	16%	5	0,2%
Europe de l'ouest	98	7%	30	1,3%
Pays de l'est	269	19%	53	2,2%
Autres pays développés	67	5%	13	0,5%
Total	1435	100%	2440	100%

Source : FAO

9. L'importance qu'il y a à baser sur une caractérisation explicite des orientations économiques et sociales de développement la justification des choix d'objectifs des stratégies de formation à construire s'inscrit dans la logique de la démarche dans laquelle envisageait de s'engager le MAE. L'analyse à produire doit être *prospective* (horizon 2010/2020 ?) et *contextualisée* (les 61 pays de la zone concernée ont des caractéristiques et des priorités différentes, et ne réagissent pas de la même façon à la globalisation).
10. De façon très schématique, on peut signaler parmi ce à quoi on devra être particulièrement attentif les aspects suivants :
- a) risque de simplification du fait de la prégnance actuelle du modèle libéral : ce modèle fonctionne à la fois sur le mode *explicatif* (il applique une rationalité productiviste et marchande à l'analyse des exploitations agricoles au Sud et risque de favoriser des comparaisons et assimilations hâtives entre la situation de ces exploitations et du système dans lequel elles s'inscrivent et celle de l'organisation du secteur dans les pays libéraux avancés) et sur le mode *prescriptif* (modèle de l'entreprise agricole capitaliste privilégié comme référence dans les évolutions à promouvoir).
Notons ici que le recul que l'on commence à avoir par rapport aux politiques d'ajustement structurel conduit à reconnaître que *"pendant plus de dix ans d'ajustement structurel et de libéralisation les réformes des politiques agricoles et agraires sont restées loin en retrait des réformes macro-économiques"*¹ : si les PASA ont produit en Afrique de l'Ouest des résultats mitigés, c'est peut-être qu'ils reposaient sur des hypothèses insuffisamment affinées (ou des postulats trop dogmatiques). La petite exploitation agricole familiale reste l'unité de base de l'économie rurale dans la plupart des pays de la zone de solidarité (73% du total des actifs agricoles en Afrique sub-saharienne) ; sa transformation est un impératif, mais elle passe vraisemblablement par des itinéraires différents de ceux, essentiellement technologiques et financiers, préconisés actuellement. On en vient aujourd'hui à *"passer de l'idée "d'aide agricole" focalisant les actions sur le "producteur", à celle de "programmes de développement rural" plaçant le "ménage rural" au centre de la politique de développement"*² (les organisations paysannes ouest-africaines³, qui travaillent actuellement à dégager des alternatives par rapport au modèle de l'entreprise agricole, préfèrent parler de "famille rurale").
- b) variété des situations : si l'on prend comme exemple une sous-région relativement homogène comme l'Afrique de l'Ouest, et si l'on y considère une seule filière, comme celle du riz au Mali et au Sénégal, ou encore celle de l'élevage en zone sahélienne et en zone soudanienne, on voit très vite que les orientations plausibles de développement ne se présentent pas du tout de la même manière selon les contextes, que l'organisation du monde professionnel est différente, et que les approches économiques et technologiques ne se posent pas dans les mêmes termes. Si l'on étend cette observation aux 61 pays de la zone de solidarité prioritaire, on voit que les choix de développement rural seront nécessairement différents et ne peuvent être déterminés à l'avance de façon stéréotypée : *"les choix ruraux sont spécifiques à chaque pays"*⁴

¹ ADE/ODI - "Politique agricole et rurale dans les pays en voie de développement" - document d'orientation politique pour l'Union Européenne - février 2000.

² ibidem

³ Réseau des organisations paysannes d'Afrique de l'Ouest

⁴ document d'orientation politique de l'Union Européenne déjà cité

Il va donc falloir, dans le travail à réaliser, identifier (ou réactualiser) des paramètres significatifs permettant de différencier les situations et de s'orienter. On pense bien sûr à des critères agro-écologiques et économiques (ressources et contraintes), mais on devrait également prendre en compte des paramètres comme la structure de la population rurale et la répartition des types d'exploitation, les régimes fonciers et l'accès à la terre, les rapports ville/campagne, l'état des infrastructures rurales, l'organisation des services aux ruraux et la situation des systèmes de financement, le degré d'organisation des paysans, l'organisation des pouvoirs et leur centralité, les choix politiques nationaux ...

- c) marge d'incertitude dans les choix ruraux : Il n'y a pas de direction univoque qui s'impose dans les orientations de développement à moyen et long terme pour le secteur rural, pas de "bonne solution" - y compris sur le plan technique, qui soit susceptible de guider de façon certaine les choix à opérer. Il y a à cela plusieurs raisons. Retenons-en ici deux :
- la première est que selon le point de vue et les priorités que l'on privilégie, le rôle que l'on assigne au secteur rural dans le développement d'ensemble d'un pays sera différent (assurer la sécurité alimentaire, apporter des devises, stabiliser les flux migratoires internes et externes, fournir des matières premières...) ; mais ces rôles sont souvent contradictoires : chaque option emporte des conséquences négatives par rapport à une autre.
 - La seconde est liée à la fragilité de la base de ressources du secteur rural. On retrouve ici, à la suite notamment de l'analyse critique des effets à long terme des "révolutions vertes", tout le débat actuel sur l'agriculture durable et le renouvellement des ressources naturelles, et plus globalement celui sur les incertitudes relatives aux conséquences écologiques des nouvelles pratiques agricoles.
- d) rythme des évolutions : les évolutions du secteur rural sont à la fois rapides et discrètes, et de ce fait souvent difficiles à saisir à temps. De nombreux signes indiquent que des mutations profondes sont à l'œuvre dans les sociétés rurales des pays en développement : modification des comportements alimentaires et sociaux des ruraux, transformation des systèmes de production et évolution des orientations de production (diversification), recomposition de l'entité familiale, nouvelle stratification sociale (apparition notamment d'un salariat agricole là où il n'existait pas), intensification des flux migratoires... Les indicateurs macro-économiques montrent que ces évolutions, si elles sont globalement positives dans les pays d'Asie orientale et du Pacifique, sont par contre inquiétantes dans les pays de l'Afrique sub-saharienne et de l'Asie du sud-est : baisse tendancielle de la productivité et de la production, augmentation des importations alimentaires, creusement des disparités entre groupes sociaux et zones géographiques, accentuation de la pauvreté... Mais ces évolutions sont souvent difficiles à déchiffrer ; en outre les effets de certains facteurs peuvent être différés, ce qui rend ces évolutions difficilement visibles immédiatement. Ainsi par exemple les conséquences de la dissolution de l'ONCAD en 1979 au Sénégal sur la régression des techniques agricoles n'ont commencé à être observées que plusieurs années plus tard du fait que les producteurs en aient amorti les effets en recourant à des solutions provisoires de substitution. Ces difficultés de diagnostic et de pronostic accentuent les incertitudes précédemment évoquées.

11. L'analyse des orientations du développement rural emporte en fait des conséquences pratiques sur la façon d'aborder et de cadrer la définition de stratégies de formation rurales à moyen/long terme. Elle permet en effet de savoir sur quelles orientations de production et sur quel système de recherche et de service à l'agriculture sera arrimé le système de formation (définition de ses contenus et de ses cibles).

Les observations précédentes, qui mettent en évidence les limites des approches externes d'expert lorsqu'elles se fondent sur des certitudes trop absolutisées ou des visions trop unidirectionnelles, soulèvent des questions à ne pas contourner quand on veut aider les pays à définir un dispositif de "qualification" tenant compte de la variété des situations et des facteurs d'incertitude à gérer sur le long terme.

La question la plus critique est celle des contradictions qui peuvent apparaître entre intérêts à court et long terme (en simplifiant : exploitation minière ou agriculture durable). Au moins deux positions peuvent être tenues :

- on peut concevoir que des options mettant en péril le renouvellement des ressources naturelles, ou encore qui ne peuvent être mises en œuvre que sur les espaces les plus favorables, s'imposent à court terme (c'est d'ailleurs l'orientation actuellement dominante). Elles vont dicter des orientations de formation concentrées sur quelques thèmes permettant une qualification rapide et flexible des producteurs les plus performants dans les filières prioritaires. Mais on doit savoir qu'elles n'auront qu'une portée conjoncturelle, et en toute hypothèse une approche réaliste doit déjà prévoir quelles qualifications (au niveau de la recherche, des décideurs politiques) créer pour anticiper sur les mesures correctives qui seront de toute façon à mettre en œuvre. On est ici dans un scénario que l'on peut qualifier de "*successif*" et ciblé, mais dont les deux temps doivent être d'emblée envisagés dans une stratégie à moyen/long terme.
- Une autre position consiste à considérer qu'il existe une expertise paysanne trop longtemps ignorée qui a su soutenir par le passé une gestion durable des ressources, et qu'il faut s'appuyer sur elle pour découvrir des moyens durables d'augmenter la productivité. On entre alors dans un scénario "*progressif*" et poly-orienté qui va impliquer un renouvellement profond de la façon de concevoir la recherche (recherche-développement) ainsi que les services aux producteurs (polyvalents et co-gérés), et amènera à penser très différemment les systèmes de qualification à créer progressivement (co-apprentissage).

Une autre question importante est celle des options sociales sous-jacentes aux politiques agricoles : maintien en zone rurale de populations que ne peuvent plus absorber des villes saturées à travers l'appui à l'évolution d'une agriculture paysanne basée sur la diversification des activités, ou concentration autour d'exploitations spécialisées à haute productivité. Ici encore les "profils professionnels", et donc les contenus et les destinataires de la formation, ne seront pas les mêmes.

12. L'un des enseignements retirés de la principale étude prospective conduite ces dernières années dans les pays sahéliens ⁵ était qu'il n'existait pas de solutions *techniquement* parfaites, mais que les solutions étaient *politiques*. Or les Agences d'Aide n'ont aucune légitimité pour les proposer. Ces solutions doivent donc être portées de l'intérieur des pays, et le seront par des acteurs qui doivent être outillés - donc formés - pour peser sur les choix. Cette dimension politique paraît devoir nécessairement être prise en compte dans les démarches des agences

⁵ OCDE/CLUB DU SAHEL - "Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest - une vision à l'horizon 2020" (études des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest - WALTPS, 1998)

d'aide. Le MAE en est lui-même très conscient lorsqu'il se proposait d'élargir la réflexion sur les stratégies de formation au *monde professionnel* concerné par le secteur rural. Encore faut-il préciser le contour que l'on donne à cet univers concerné par les enjeux de la formation rurale de demain.

2 - QUELQUES OBSERVATIONS ET QUESTIONS À SE POSER À PROPOS DU MONDE PROFESSIONNEL CONCERNÉ

13. Prendre en compte la "profession agricole" va avoir plusieurs conséquences positives :

- Dans le prolongement direct de ce qui vient d'être dit, on veut se donner les moyens d'impliquer les acteurs concernés dans la conception des stratégies, de "*penser les orientations de la formation rurale avec les intéressés*", et non avec les seuls spécialistes de la formation.
- En cherchant à toucher les différentes composantes de la profession, on se donne également les moyens d'être *informé* par des acteurs jouant des rôles complémentaires (production, transformation, commercialisation, fourniture de services, consommation, représentation...) sur les différents aspects des aspirations, contraintes, ressources qui vont permettre d'identifier les types de qualification que les systèmes de formation à promouvoir vont devoir générer dans différentes directions.
- Enfin on disposera d'un panorama permettant de *définir et de cibler* les prestations de formation à assurer aux diverses catégories d'acteurs.

14. La question à se poser ici est celle de savoir si l'on partira d'une définition "a priori" du monde professionnel et de son découpage, ou si l'un des objets du travail à entreprendre ne doit pas être de découvrir et proposer les "paysages professionnels pertinents" dans les différentes situations des pays de la zone afin de concevoir les approches d'appui en fonction de leur contour réel.

Plusieurs observations nous incitent à proposer d'ouvrir la discussion sur ce point :

- a) le discours de la "professionnalisation agricole" est un discours du Nord : C'est un discours *volontariste* (qui a été fortement porté par la Coopération française) et *structurant* (lié à l'approche "filière") auquel sont liés un certain nombre de thèmes ("producteur", "entreprise agricole") et d'approches ("conseil de gestion"...). C'est un discours fort (on peut presque parler de "doctrine"), qui comme tout discours découpe la réalité (selon un schéma en fait très inspiré par le paysage agricole des pays développés) et ne manquera pas d'influencer l'analyse "a priori" du monde professionnel des pays de la zone considérée.
- b) les paysans du Sud réagissent à ce discours : les réactions au discours de la professionnalisation que nous avons pu observer au sein d'organisations paysannes d'Afrique de l'Ouest sont ambivalentes. "*Le mot "professionnalisation" n'est pas accepté à l'intérieur du milieu rural, mais si le concept de professionnalisation tel que ficelé arrive de l'extérieur, il recoupe une préoccupation interne qui est la reconnaissance nationale et internationale du métier d'agriculteur et celui de l'exploitation familiale (...). Nous revendiquons notre identité de producteur, notre métier, ses valeurs*"⁶. Cette

⁶ intervention au FORUM DES ORGANISATIONS PAYSANNES BURKINABE : "avenir des exploitations familiales dans la modernisation de l'agriculture au Sahel" - Ouagadougou, novembre 1998

ambivalence invite à être attentif aux modes d'appropriation par les acteurs de ce discours de la professionnalisation.

Mais ce qui ici est également intéressant, c'est de noter que cette résistance au "concept importé tout ficelé" de professionnalisation n'est pas générale. Dans la même rencontre on signalait que "*seuls les métiers de bergers, de forgeron et de cordonniers sont d'accords pour être des professionnels, et ce depuis très longtemps*". Il s'agit donc ici des artisans ruraux et des éleveurs, par opposition au groupe des agriculteurs.

- c) il existe des conceptions endogènes fonctionnelles des "professions rurales" : Effectivement les *éleveurs traditionnels*, que nous connaissons par ailleurs, se vivent comme des "professionnels" et se distinguent eux-mêmes comme tels des agriculteurs pratiquant l'embouche et qui "n'ont pas les connaissances". Ils ont une représentation très complète de leur "monde professionnel", des types de qualification qu'il exige, de l'organisation de la production avec son amont et son aval. Ces représentations n'ont pas grand chose à voir avec les schémas descriptifs de la "filière viande". Or on sait que la contribution de l'élevage traditionnel aux économies des pays sahéliens (et à la balance des paiements de certains d'entre eux) est significative, et que d'autre part les "organisations professionnelles" d'éleveurs touchent très peu ces vrais "professionnels traditionnels" de l'élevage, alors que ces derniers assurent la plus grande part de la production animale.

15. Ces quelques observations invitent - au moins pour les pays que nous connaissons - à se donner comme hypothèse de travail que l'univers professionnel *réel* à prendre en considération peut être structuré selon une logique mal connue, et qu'il faut se donner les moyens, selon une démarche empirique, de mettre à jour des structures qui peuvent être plus fonctionnelles que celles que saisissent nos schémas descriptifs (qui sont également souvent prescriptifs).
16. Parmi ces structures à identifier, les *organisations paysannes* (on ne parle volontairement pas ici des seules "organisations de producteurs" souvent suscitées pour compléter le schéma d'organisation d'une filière) font incontestablement partie des composantes de l'univers professionnel rural à prendre en considération. On peut également faire ici l'hypothèse qu'elles évoluent actuellement vers une forme de codification des savoir-faire, donc de "professionnalisation", qui ne correspond pas nécessairement à nos conceptions occidentales.
17. Cette approche critique des notions de "profession" et surtout de "professionnalisation" ne remet nullement en question le bien fondé d'une démarche d'ingénierie de la formation qui s'appuie sur l'analyse du contexte d'utilisation des compétences et savoir-faire. Bien au contraire elle invite à approfondir et élargir l'analyse de ce contexte en ne restant pas prisonniers d'une conception trop étroite de ce que l'on appelle aujourd'hui chez nous "profession", et à affiner les hypothèses sur son évolution.

3 - QUELQUES OBSERVATIONS ET QUESTIONS À SE POSER À PROPOS DE LA FORMATION DES ADULTES POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

18. Ce troisième domaine est sans doute actuellement le mieux "couvert" par le dispositif français qui a accumulé une expertise de longue durée en matière de formation pour le développement rural. On rappellera ici pour mémoire que toute une génération de cadres supérieurs de développement rural d'un grand nombre

de pays de la zone de solidarité prioritaire a été directement formée dans les instituts universitaires et écoles supérieures français. On rappellera également les expériences de référence qu'ont été par le passé celle de l'ITA de Mostaganem en Algérie dans les années 60, celle de l'Institut agricole de Bouaké en Côte d'Ivoire dans les années 70, celle de l'appui à la division de pédagogie rurale de l'Ecole Nationale supérieure agronomique de Yaoundé dans le cadre duquel a été élaboré au début des années 80 le "guide pratique de pédagogie rurale"⁷, et l'expérience de terrain accumulée par le BDPA.

Ces expériences ont permis, à des stades différents de la construction et de l'évolution des systèmes de formation agricoles pour les pays en développement, de mettre au point des formules innovantes appliquant l'approche de formation par objectifs à la professionnalisation de l'encadrement agricole. Ces riches avancées de "l'ère des agro-pédagogues" correspondent d'une part à des périodes où la coopération française, très présente par son assistance technique, prenait une part directe et souvent prépondérante dans l'orientation et la mise en œuvre des actions de formation, et d'autre part à l'époque qui a précédé les ajustements structurels. Cette situation a profondément évolué au cours des vingt dernières années.

Dans une période plus récente, la coopération française a favorisé des réflexions très intéressantes procédant d'une approche plus empirique basée sur l'analyse d'études de cas dans et hors de la sphère d'influence de la coopération française. Signalons notamment à ce titre l'étude conduite à la fin des années 80 par le Réseau "recherche-développement" sur les formations rurales⁸, et les réflexions sur la formation des responsables paysans du groupe de travail "organisations paysannes et rurales" créé par INTER-RESEAUX⁹

19. Sans vouloir entrer trop avant dans une problématique qui va être au cœur du travail à relancer sur les politiques de formations rurales, on proposera ici quatre premières réflexions.

a) Relativiser la dimension "pédagogique" dans l'approche de la formation : Cette première remarque - dont nous forçons volontairement le trait - peut paraître paradoxale, d'autant que nous sommes nous-mêmes issus de "l'espace des pédagogues" ; elle s'est pourtant imposée à nous à travers l'expérience : les questions de méthodes pédagogiques ne sont pas premières et sont souvent des "questions refuge". En cela nous partageons tout à fait l'hypothèse qui avait été avancée par le groupe "formation" du réseau recherche-développement dans le travail précédemment cité et selon laquelle l'adoption d'innovations et l'acquisition de nouveaux savoir-faire par les paysans (et de façon plus générale les acteurs adultes) n'est pas d'abord une question de pédagogie : quand les conditions externes (économiques, écologiques, institutionnelles...) favorables existent ou sont créées, les acteurs qui ont une structure cognitive de base (ce qui est le cas de la plupart des adultes, même non alphabétisés) apprennent vite s'ils peuvent avoir accès aux sources d'information pertinentes.

On reviendra à propos de "l'apprentissage" sur les implications de cette observation. Pour le moment elle indique l'importance qu'il y a à prendre en considérations d'autres domaines (le développement global, la profession, le

⁷ D. PARROT, P. BAUCHAU, P. MOUMIE - "Guide pratique de pédagogie rurale" (Ministère de la Coopération française, 1980)

⁸ RESEAU RECHERCHE-DEVELOPPEMENT/GRET - "Bilan des formations à la base : première synthèse", septembre 1989 - et : "Formations rurales - analyse de 41 expériences : pratiques et méthodes", novembre 1990

⁹ INTER-RESEAUX - "La formation des responsables paysans" - *dossiers de l'Inter-Réseaux N°5*, mars 1999

cadre de dialogue...) que le seul domaine de la formation, et ainsi de pouvoir identifier les "conditions-cadres" dans lesquelles vont s'inscrire les stratégies de formation, mais sur lesquelles il peut aussi s'avérer prioritaire d'agir pour permettre le développement de capacités.

- b) Préciser la problématique d'ingénierie dans laquelle on se trouve : le bureau d'étude "Quaternaire-Education" (Paris) qui a une longue expérience de l'intervention sur les systèmes éducatifs distinguait quatre catégories d'ingénierie de formation¹⁰ :

- la création d'une école ou d'un système entier de formation initiale,
- la mise en place d'un système ou d'une opération de formation continue,
- la réhabilitation d'une pratique de formation douteuse,
- la transformation d'un milieu de travail en milieu éducatif.

Cette distinction nous paraît toujours opératoire et peut être utile pour s'orienter dans le travail à entreprendre.

- c) Repérer les expériences innovantes actuelles en matière de transformation des systèmes de formation rural : Parmi ces quatre situations, la troisième se présente concrètement aujourd'hui dans la plupart des pays de la zone de solidarité prioritaires : ils ont hérité d'un système de formation initiale ou continue avec ses infrastructures, son personnel et ses programmes correspondant aux besoins d'un système d'encadrement agricole entièrement financé et géré par l'Etat, et qui a été démantelé depuis. L'appareil de formation est toujours là, mais il tourne à vide : la question qui se pose à ces Etats est celle de savoir "*que faire avec ?*". Plusieurs réponses ont été cherchées et expérimentées, avec plus ou moins de succès. On signalera ici, pour ce que nous connaissons, celles de la reconversion des écoles agricoles du SENEGAL et du système des CFPA du TCHAD, appuyées par la Coopération suisse, qui ont cherché à mettre directement au service des producteurs les équipements et les ressources intellectuelles des centres existants en partant d'une analyse des problèmes de production qui se posent au paysan et de l'organisation sociale dans laquelle il évolue.

Repérer et analyser ces tentatives devrait constituer l'un des objectifs du travail préparatoire à réaliser.

- d) Approfondir la réflexion sur la distinction entre "formation" et "apprentissage" : Le quatrième cas de figure identifié par Quaternaire-Education (transformation d'un milieu de travail en milieu éducatif) était à l'époque le plus nouveau et apparaissait comme le plus porteur d'avenir. La mise en œuvre d'interventions selon cette orientation supposait que "toutes les tâches d'ingénierie dont un milieu de travail est le siège soient faites sous une forme participative". La perspective éducative est ici inversée : elle n'est plus centrée sur la *formation* et la relation du formateur vers le formé, mais sur l'apprentissage, c'est à dire sur la construction du rapport de l'apprenant au savoir¹¹. Depuis lors, le courant de pensée D.O. ("développement organisationnel") a élaboré cette distinction entre "formation" et "apprentissage"¹²

¹⁰ voir notamment la capitalisation de l'expérience de Q.E. par F. VIALLET - "*l'ingénierie de la formation*" - les Editions d'organisation, 1987. Voir également la contribution de Guy Le BOTERF aux journées d'étude "ingénierie des dispositifs de formation à l'international" des 24/25 novembre 1999 ("*les défis posés à l'ingénierie de formation et à la production des expertises collectives. Quelles évolutions prendre en compte ?, quelles conséquences pratiques ?*").

¹¹ c'est dans ce sens que nous-même travaillons avec les organisations paysannes - voir Loïc BARBEDETTE - "Chemins d'apprentissage paysans" in "*jeux et enjeux de l'auto-promotion*", PUF/IUED, 1991

¹² la GTZ développe dans ses marges une réflexion intéressante dans ce domaine. Elle a notamment été appliquée à l'expérience des CENTRES DES METIERS RURAUX de Côte d'Ivoire –

Il doit être clair que cette distinction n'est pas seulement technique mais a une dimension politique qui a une forte portée dans le contexte d'incertitude que nous avons précédemment décrit : l'un des enjeux des systèmes de formation à construire aujourd'hui nous paraît en effet, dans un monde beaucoup plus ouvert et exposé aux changements rapides, de développer chez les différents acteurs du développement rural une plus grande autonomie de pensée et d'action, et pour cela de développer des capacités d'auto-apprentissage. Signalons parmi les travaux récents qui vont dans ce sens la très riche recherche de PADLOS-Education dirigée dans les pays sahéliens par Peter EASTON sous l'égide du Club du Sahel/OCDE et du CILSS¹³, les réflexions de Pierre DEBOUVRY sur l'importance de l'apprentissage familial¹⁴, ou encore les recherches de Jean-Pierre DARRÉ sur la production des connaissances¹⁵. C'est également dans ce sens qu'INTER-RESEAUX se propose d'orienter les travaux d'un nouveau groupe de réflexion qu'il lance en 2002¹⁶. Il paraît intéressant que les chantiers à ouvrir favorisent un renouvellement des concepts, des approches et des outils de la "capacitation"¹⁷ des acteurs ruraux.

4 - QUELQUES OBSERVATIONS ET QUESTIONS À SE POSER AUTOUR DE LA METHODE DE TRAVAIL ET DES MODES DE DIALOGUE À METTRE EN ŒUVRE

20. La démarche à promouvoir pour favoriser la définition de nouvelles politiques et stratégies de formation rurale devrait être largement basée sur un travail de recherche collective et sur le dialogue. Il faut ici rappeler que le piège dans lequel on risque toujours de tomber est de s'enfermer dans l'espace des spécialistes de la formation. Pour l'anticiper et le prévenir, il importe d'avoir un repérage pertinent des acteurs potentiellement concernés par les enjeux des réformes à promouvoir.
21. Les questions qui vont devoir être prises en considération dans les dispositifs d'appui à mettre au point vont alors être notamment les suivantes :
 - a) Comment cadrer le repérage des acteurs concernés ? : Une première question à clarifier ici est celle de savoir d'où peut provenir une *demande* d'appui. On pense bien entendu de prime abord aux Ministères en charge de ces questions, c'est à dire aux États. Mais ce n'est pas le seul cas de figure possible. Il serait même souhaitable que cette demande puisse venir des utilisateurs de la formation. La question est alors de savoir si l'on peut utiliser ou créer des situations où plusieurs demandes puissent émerger et

voir notamment NEUMANN Irmfried et ROUVIERE Marie-Christine – *"Pour un réseau rural de formation – Présentation d'une approche de formation non formelle adaptée au monde rural* (octobre 2001).

¹³ PADLOS-EDUCATION - "Décentralisation, autonomisation et construction des capacités locales au Sahel" (Club du Sahel/OCDE - CILSS, mars 1998)

¹⁴ DEBOUVRY Pierre – *"l'inéluctable formation professionnelle agricole : un enjeu de court et moyen termes pour les pays de l'Ouest Africain* – communication aux cinquièmes journées d'études sur l'ingénierie des dispositifs de formation à l'international – 9/10 novembre 2000.

¹⁵ DARRÉ J-P – *L'invention des pratiques dans l'agriculture* - CNRS/Karthala, 1996

¹⁶ BARBEDETTE Loïc – *proposition d'angle d'attaque pour le groupe de travail sur les formations rurales – Inter-Réseaux* (17 septembre 2001) et PESCHE Denis/BARBEDETTE Loïc – *"Un nouveau groupe de travail sur les formations rurales"* – Grain de sel N° 19, novembre 2001.

¹⁷ ce sont les espagnols qui parlent de "capacitación" - La notion de "capacité" est plus large que celle de "compétences" (qu'elle inclut) et permet d'aborder de façon ouverte la problématique de la formation professionnelle et des facteurs en amont et en aval favorisant le développement de compétences.

s'exprimer. Il s'agit ici de se greffer sur les processus actifs dans les différents pays, et d'intégrer à ces processus qui sont toujours "tirés" par des acteurs plus forts (dans bien des cas, ce ne sont plus des acteurs publics) les autres acteurs. Le repérage de ces situations peut constituer l'un des objets d'un "travail intermédiaire" à engager.

Notons ici que ce repérage doit être basé sur une bonne analyse de "l'univers professionnel réel" dont il a été question précédemment (voir supra, points 14 à 18). On peut bien sûr partir ici de la première catégorisation des acteurs construite par le MAE (voir supra, point 4) car elle est suffisamment ouverte pour s'enrichir des résultats des repérages de terrain.

- b) Autour de quoi nouer le dialogue ? : Il s'agit ici d'éviter l'artifice et d'identifier des *intérêts* qui motivent les différents acteurs à se mettre ensemble pour construire. Or, sauf pour les pédagogues, la "formation" n'est pas en soi un vrai centre d'intérêt, ou plus exactement - ce qui est plus pernicieux -, du fait qu'elle ait un fonctionnement très idéologique¹⁸, elle est un centre d'intérêt trompeur : on s'accorde en effet très vite sur l'importance de la formation et pour faire d'elle la solution à de multiples problèmes, mais c'est souvent une façon d'éviter d'affronter ces problèmes, de détourner le débat sur le fond ; en outre les échanges sur la formation sont alors le plus souvent très convenus, consensuels et n'apportent pas d'idées nouvelles, ce qui n'est pas étonnant puisque leur fonction n'est pas d'aboutir, mais de masquer autre chose. La formation ne constitue donc pas un bon point de départ dans le dialogue que l'on cherche à faire aboutir sur elle : c'est une des difficultés qu'il y a ici à dépasser.

De quoi alors partir ? Nous avons vu utiliser deux types de démarches :

- partir de préoccupations vivement ressenties par les acteurs. C'est de cette façon que s'ébauche actuellement le débat sur les systèmes de formation ruraux au Sénégal. Des avancées importantes ont été faites ces dernières années dans ce pays dans la réorganisation du système d'appui au monde rural. Les nouvelles institutions issues de la réforme des services agricoles et de la recherche, la structuration des organisations professionnelles et le rapprochement des organisations paysannes au sein du CNCR, la deuxième réforme de décentralisation, la définition de nouveaux grands programmes nationaux commencent à être fonctionnelles. Des *fonctions* nouvelles (comme celles de "conseillers agricoles" avec la création de l'ANCAR) apparaissent, mais les *compétences* pour les assurer ne sont pas créées. La nécessité de repenser la question de la formation s'impose alors "naturellement" à tous les acteurs concernés autour de préoccupations concrètement cernables.
- Partir de l'expression de visions du développement (et non de la formation). Cette démarche a été notamment utilisée par Boubacar Sadou LY qui est l'un des inspirateurs des réformes des écoles d'agriculture sénégalaises et de la formation rurale au Tchad, et dans des formations-action de paysans et de pasteurs. Elle repose sur un principe diamétralement inverse de la démarche précédente puisqu'elle invite à faire abstraction des problèmes du moment pour se projeter vers la situation que l'on désire atteindre. Cette seconde approche constitue à la fois en soi, mais sans le dire, une méthode de formation, et un procédé pour identifier les orientations de formation qui découlent des exigences de cette vision.

¹⁸ Nous avons développé ces idées dans "chemins d'apprentissage paysan" - déjà cité

D'autres démarches sont sans doute imaginables. On pourrait attendre d'un travail intermédiaire qu'il dégage, en fonction de l'analyse des différents types de contextes et de l'identification des préoccupations dominantes, des "entrées" possibles pour amener le dialogue sur les questions de formation sans partir d'elles.

- c) comment articuler les intérêts des différents acteurs ? : La difficulté qui se pose ensuite est de réussir à faire converger les apports des uns et des autres. Comment éviter de se retrouver devant une simple addition de points de vues renvoyant à des intérêts inconciliables, ou simplement sans rapports les uns avec les autres ? Il s'agit ici d'identifier des *points d'articulation* autour desquels la rencontre des acteurs débouche sur un accord sur les *pratiques* à initier. C'est un problème d'animation qui n'a pas de réponse seulement méthodologique, mais dépend de la conviction et de l'engagement d'hommes - de leaders - qui portent durablement le souci de faire bouger les choses et investissent leur énergie pour aider à dépasser les contradictions. Ici encore, nous avons connaissance de deux types de démarches :

- On peut chercher à faire converger les intérêts et établir des accords autour de certains *principes fédérateurs* qui deviennent une référence commune dans l'action. C'est la démarche qui a été souvent utilisée par les organisations internationales pour faire converger sur certains points les politiques nationales, mais également dans le cadre de la construction du mouvement paysan africain au niveau national et régional. Elle repose sur la multiplication des échanges permettant l'inter-connaissance des acteurs, et débouche après maturation sur des instruments qui sont des documents d'orientation (*chartes, plates-formes, principes directeurs, conventions...*). C'est une démarche de "construction de convergences par le haut"
- On peut également procéder de façon plus pragmatique en considérant que c'est dans l'action que s'ajustent les intérêts, et que c'est autour de l'utilisation des ressources - notamment financières - que se négocient les compromis qui fondent les accords sociaux. C'est un des ressorts utilisés actuellement dans la démarche expérimentale de la Banque Mondiale pour mettre en œuvre le PSAOP au Sénégal. C'est également l'approche qui avait été mise en œuvre dans les années 70/80 par l'association SIX S pour favoriser la construction d'un mouvement paysan en Afrique de l'Ouest. Les instruments utilisés sont alors des *fonds* dont les mécanismes de cogestion par les différentes catégories d'acteurs que l'on cherche à rapprocher doivent être étudiés avec soin. Il s'agit là d'une démarche de "construction des convergences par la pratique".

Chacune de ces alternatives, mais éventuellement d'autres à identifier, devraient pouvoir être analysées et appliquées aux différents types de situation des pays de la zone concernée lors du travail intermédiaire à réaliser.

- d) Quelle progression ? : On débouchera alors sur plusieurs *scénarios* qui ont des implications différentes et déclencheront des processus qui se développeront dans le temps selon des cheminements spécifiques. On fera trois dernières observations à ce propos :
- Ces processus sont en grande partie imprévisibles car ils se nourriront d'événements, de réactions d'acteurs qui tantôt accéléreront, tantôt freineront leur évolution, mais également enrichiront le contenu des réponses qu'ils permettent de construire dans les pays. Il faut donc *éviter de les planifier de façon rigide*. Cependant pour chaque scénario on

pourra repérer des "étapes-clé", des "passages incontournables" qui serviront de point de repère pour la construction et la mise en œuvre de la démarche d'appui.

- Ces processus ont plusieurs dimensions. Certaines sont politiques (ajustement des intérêts des acteurs, choix d'orientations) : ce sont celles dont l'accompagnement demande le plus de souplesse. D'autres sont plus techniques : certains in-put doivent avoir été préparés pour informer la décision politique (état sur la question du foncier, du crédit, du marché, propositions d'itinéraires techniques...). L'identification de ces in-put et la proposition d'outils pour les préparer peuvent également entrer dans les objectifs du travail préparatoire.
- Mais en toute hypothèse, il ne faut pas perdre de vue que les processus de réforme sont longs et n'obéissent pas aux rythmes rapides et courts des projets. Les instruments de coopération sont ici souvent inadaptés. Cette dernière observation renvoie cette fois à des questions à poser et à faire avancer : quelle volonté politique existe au sein des agences intéressées par cette problématique de s'y engager sur le long terme ? Une agence doit-elle s'engager seul dans cet important chantier ou agir en synergie avec d'autres agences ? avec qui cette partie doit-elle se jouer, au Nord comme au Sud ? qui associer à quelle étape ?

PISTES DE TRAVAIL :

22. Nous avons proposé dans cette note un certain nombre d'éléments sous forme d'observations et de questions qui permettent d'élaborer une problématique. A ce stade, il faut d'abord les analyser sur le fond pour vérifier si ces orientations de réflexion peuvent être utiles : voir en quoi elles confirment certaines hypothèses déjà formulées par d'autres, quelles pistes nouvelles elles ouvrent, quels débats elles suscitent et auprès de qui, quels approfondissements elles invitent à faire.
23. Au fil de ces observations et questions se dégagent déjà des pistes concrètes qui peuvent servir de base pour construire un travail d'approfondissement. Nous avons relevé en 2000 les suivantes :
 - a) *vérifier les hypothèses dans les 4 domaines d'analyse retenus ici*
 - b) *au regard de la variété des situations que représente le panel des 61 pays concernés, identifier (ou réactualiser) des paramètres significatifs permettant de différencier les situations et de s'orienter (point 10b supra)*
 - c) *évaluer la probabilité de mise en œuvre de scénarios d'exploitation des ressources naturelles selon les contextes et les priorités des pays ; élaborer les conséquences de ces scénarios sur les stratégies de formation (point 11)*
 - d) *cerner les contours des univers professionnels selon les situations (points 13 à 17)*
 - e) *faire le point sur les recherches et expériences significatives dans le domaine de la formation rurale (points 18 et 19d)*
 - f) *repérer les expériences innovantes récentes en matière de transformation des systèmes de formation rurales (19c)*
 - g) *proposer une grille d'orientation sur les approches d'ingénierie de formation à mettre en œuvre (19b)*
 - h) *identifier les conditions externes (hors formation) favorisant l'acquisition de compétences (19a)*
 - i) *critiquer les concepts dominants en matière de formation rurale et animer un débat sur le renouvellement des concepts et des approches (20)*

- j) repérer dans plusieurs contextes les types de situation permettant d'élargir l'expression de demandes d'appui à la transformation des systèmes de formation (25a)
- k) dégager, en fonction de l'analyse des différents types de contextes et de l'identification des préoccupations dominantes, des "entrées" possibles pour amener le dialogue sur les questions de formation rurale (25b)
- l) proposer des montages permettant aux acteurs concernés de se mettre d'accord sur les orientations stratégiques (25c)
- m) dégager des scénarios alternatifs de préparation et mise en œuvre des stratégies de formation rurales en repérant les étapes-clés qui serviront de point de repère pour la construction et la mise en œuvre de la démarche d'appui (25d)
- n) identifier les types d'in-put à prévoir pour informer la prise de décision politique et proposer des outils pour les apporter (25d)
- o) proposer des montages de coopération avec d'autres partenaires de développement (25d)

Ces pistes de travail n'épuisent pas le sujet, mais elles ouvraient déjà une large gamme d'orientations pour la recherche et offrent toujours une base pour se déterminer.

24. Mais les perspectives suggérées par cette invitation à "*repenser*" l'appui à la définition de stratégies de formations rurales devraient également conduire à modifier la conception que l'on a de l'expertise dans ce domaine. Si en effet on admet que la création et le développement de capacités permettant la mise en valeur des ressources rurales exige des réponses adaptées à chaque contexte, si l'on admet que cette mise en valeur est marquée par une grande marge d'incertitudes et que l'accélération des évolutions exige une adaptation – une *invention* – permanente et flexible de la part des ruraux qui doivent au premier chef maîtriser ces capacités, alors les schémas d'expertise descendante concentrée entre les mains de prescripteurs des pays les plus avancés qui vont transmettre leurs savoir-faire aux utilisateurs du Sud sont déjà périmés.

25. Appuyer la définition de nouvelles stratégies de formations rurales ne devrait donc pas consister à développer dans ce domaine une expertise au Nord pour la transférer au Sud afin qu'elle s'y reproduise au sein d'une caste d'experts-relais. Il faut chercher de nouvelles voies, de nouveaux schémas non linéaires¹⁹, pour construire en co-opération et de façon permanente une *expertise collective* éclatée dans l'espace. Ceci peut se faire à travers la mise en réseau de paysans, de techniciens, de chercheurs d'acteurs économiques et politiques, de médiateurs.

Dans cette perspective, la problématique que nous avons esquissé ici devrait être approfondie et exploitée pour mettre à la disposition de ces réseaux des éclairages et un *questionnement stimulant et pertinent* afin qu'eux-mêmes construisent leurs réponses et leurs outils en fonction des contextes.

Plésidy, le 4 février 2002

¹⁹ Guy LE BOTERF propose dans l'article pré-cité une analyse très stimulante de l'évolution des conceptions de l'ingénierie et de l'affirmation de "*l'ingénierie concourante*" face à l'approche planificatrice linéaire classique.